Le Nord

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 0,60
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 1,00
		Nécro	— 5,00
		Gazette du Nord	— 0,60

Temps probable. — En France, des pluies sont encore probables avec température voisine de la normale.

Nos peines entrent dans l'ordre de la Sainte Providence, comme de divins moyens pour nous faire arriver à la sainteté.

Mgr GAY

Le cas de M. Lemire

Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai, nous communique la lettre suivante avec prière d'insérer :

Cambrai, le 31 octobre 1910.

Monsieur le Directeur,

Un journal hebdomadaire de Lille, dans son numéro du 19 courant, publie quelques lignes assez énigmatiques d'où l'on pourrait peut-être conclure que l'audience récemment accordée par moi à M. l'abbé Lemire aurait été le point de départ d'une détente dans ses rapports avec l'Archevêché de Cambrai.

Pour couper court à toute interprétation de ce genre, je tiens à dire que dans cette circonstance il n'a été adressé à M. Lemire que des reproches pour le passé et de sérieux avertissements pour l'avenir.

Déjà, lors des retraites ecclésiastiques j'avais cru devoir blamer son attitude générale des derniers temps et je ne sache pas qu'il ait rien fait depuis pour mériter que je retire ce blame, au contraire.

En réalité, après les incidents déplorables de son élection et du scandaleux banquet du 2 octobre, je considère de plus en plus sa présence au Parlement comme un malheur et la campagne persistante menée en sa faveur dans les Flandres, comme un manque absolu de discipline à l'égard de l'autorité religieuse.

La politique proprement dite n'a d'ailleurs rien à voir dans les sentiments que j'ai manifestés à l'occasion de ces incidents, et seul le souci du bien religieux de nos populations chrétiennes compromis par ceux-ci me les a inspirés.

Puisse cette nouvelle déclaration éclairer les catholiques qui s'obstinent à servir la cause de M. Lemire, et en marquant son isolement parmi nos ennemis, l'éclairer lui-même enfin sur ses graves illusions.

Puisse-t-elle aussi mettre un terme à tous les racontars malfaisants et ridicules qui ne cessent d'être colportés dans nos villages flamands, d'ordinaire si calmes, mais malheureusement si agités depuis quelques mois.

Je vous saurais gré, Monsieur le Directeur, de publier cette lettre et vous prie d'agréer l'assurance de mon plus affectueux dévouement en N. S.

† FRANÇOIS,
Archevêque-Coadjuteur de Cambrai.

Conte pour la Toussaint

Une nuit de Toussaint, claire et froide. Comme des larmes d'argent cousues dans les noires tentures d'église, les étoiles d'hiver ruisselent au firmament et, sur les bords du cimetière breton qui affleure l'Océan, vient mourir le formidable « Dies iræ » du large.

Vers l'enclos des morts un homme se hâte. A tâtons il gagne la tombe où sa mère, une chrétienne, repose depuis un mois sous une croix de granit fraîchement scellée.

Cet homme souffre ; sur ses traits durs se lit une douleur indicible et par bouffées tout son passé lui remonte au cœur.

Oh ! la vie troublante que cet homme vécut ! Il se revoit, petit avocat sans fortune et sans gloire, gagnant Paris pour y faire sa trouée. Un talent audacieux, point de scrupules, une confiance illimitée dans son étoile : n'est-ce point l'homme rêvé de la génération qui se lève et n'a-t-il pas tout ce qu'il faut pour la conduire demain ?

L'heure est trouble, comme il convient aux tribuns, aux aventuriers et aux prophètes. Pareil aux phares de son pays qui dans les nuits de naufrage promènent sur la mer des reflets magiques, l'avocat de Bretagne lance à la démocratie en détresse des mots brillants et d'affolantes promesses.

Il servira toutes les haines de ce peuple, toutes ses tureurs anti-religieuses et anti-sociales. Ses colères et ses rancœurs trouveront en lui le plus passionné des interprètes et il sera l'écho sonore de cette multitude aux mille blasphèmes.

Le voici ministre bientôt. Que donnera-t-il en pâture à la foule qu'il a tant flattée ? Les tyrans d'aucun siècle n'ont jamais manqué de chrétiens pour les livrer aux bêtes : « Pauple, voici l'Eglise, es-tu content ! »

— « Non ! répond la plèbe ; nos colères ne sont pas apaisées, puisque nous avons plus faim qu'hier. Abandonne-nous maintenant la bourgeoisie ; tais-nous riches. »

Le ministre, pour tromper la fringale de la Révolution, toléra quelque temps ses manifestations fleuries de drapeaux rouges. Mais, quand des paroles on voulut passer aux actes ce fut la guillotine sèche et les coupes sombres. Répression vaine : on ne muselle pas les volcans !

Hier, la mère du petit avocat breton mourut. L'homme de la Séparation accompagna la pauvre dépouille à l'église ; lui qui avait volé leurs messes à tant de morts, conduisit, derrière un prêtre la bonne femme jusqu'à la tombe bénite.

Et, comme il rentrait, le cœur déchiré, de ce douloureux voyage, des convulsions secouèrent la France qui rassemblaient singulièrement à l' « éruption de la fin ». Les Cheminots en masse refusaient de transporter les denrées et les hommes. C'était le commerce interrompu, les relations suspendues entre provinces, la frontière sans défense contre l'envahissement de l'étranger.

L'aventurier à l'étonnante fortune connut pendant trois semaines les affres d'une crise que tout le monde crut mortelle. Menacé, conspué, maudit par ceux qu'il avait lancés à l'assaut de la société bourgeoise et qu'il punissait maintenant d'avoir été logiques, l'homme fut assailli par des remords de plus d'une sorte.

Il s'en est tiré aujourd'hui, nul ne saura jamais pourquoi ni comment. Alors, dans l'intervalle de deux chahuts au milieu d'une Chambre infernale ; profitant de la nuit, car il craint d'être aperçu et mouchardé aux Loges, l'homme atrocement déprimé pleure comme un enfant sur la tombe de sa mère, dans le cimetière breton où vient mourir le formidable « Dies iræ du large...

J. S.

AVIS
AUX PORTEURS DE JOURNAUX

La « Croix » ne paraîtra pas demain mercredi, lendemain de la Toussaint.

MORT
de M. le chanoine Duriez

Archiprêtre honoraire
Ancien Doyen de Sainte-Catherine à Lille

Nous apprenons la mort de Maître Louis Duriez, ancien doyen de Sainte-Catherine, à Lille.

Depuis juillet 1900, M. le chanoine Duriez s'était retiré à Bonsecours où il voulait, disait-il, se disposer à paraître devant Dieu. Les infirmités de la vieillesse s'accrurent en ces dernières années, et tout récemment il avait trouvé chez les religieuses de Willemputs, près Bonsecours une retraite où lui étaient assurés les soins plus assidus que réclamait l'état de sa santé.

C'est là qu'il vient de s'éteindre au moment où il venait de commencer sa quatre-vingt-douzième année ; il était né le 16 octobre 1819, à Saint-Jans-Cappel.

Les paroissiens de Sainte-Catherine et même la ville entière se souviennent encore des fêtes solennelles par lesquelles fut célébré en 1898 le jubilé sacerdotal du vénéré doyen qui avait été ordonné prêtre en 1843.

Il fut alors nommé vicaire à Wazemmes. C'était le début d'une longue carrière qui devait pour la plus grande part être consacrée au ministère paroissial à Lille : car M. Duriez fut 13 ans vicaire à Saint-Etienne, de 1847 à 1860, et 27 ans doyen de Sainte-Catherine, de 1873 à 1900. De 1860 à 1873, il avait été Curé de Waffen et Doyen de Cassel.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler par le détail le labeur du vénéré archiprêtre. Sainte-Catherine avec son église ornée d'une façon remarquable et ses œuvres qui constituent un ensemble complet d'organisation paroissiale est la plus éloquente recommandation de son zèle pastoral devant les hommes et devant Dieu.

Les funérailles de M. le chanoine Duriez seront célébrées vendredi prochain, à dix heures en l'église de Bonsecours : là aussi se fera l'inhumation.

Un service solennel sera chanté pour le repos de son âme en l'église Sainte-Catherine, lundi prochain 7 novembre, à onze heures.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **TOURCOING**, de **M. Eloi Bulté**, receveur municipal. Né le 28 décembre 1845 à Gbissignies, M. Bulté était receveur municipal depuis 1878 et accomplissait cette fonction avec une intégrité minutieuse.

A **BERSÉE**, de **M. Jean-Baptiste Carlier**, décédé à Bersée, à l'âge de 86 ans, muni des Sacrements. C'était un excellent homme et un chrétien modèle.

Les funérailles de **M. Paul Cornille**, notre regretté confrère de « la Dépêche », ont été célébrées hier matin en l'église du Sacré-Cœur, à **LILLE**, au milieu d'une assistance nombreuse.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Bauduin, curé de la paroisse.

L'Association professionnelle des Journalistes du Nord avait envoyé une couronne, et le journal « La Dépêche » une magnifique croix de fleurs.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Albert Cornille, accompagné de M. Henri Langlais, rédacteur en chef du « Nouvelliste » et de la « Dépêche », et par M. Dujardin, accompagné de M. J. Duthil, secrétaire général de la rédaction. Venaient ensuite MM. Wargny, Alfred Scalbert, membres du conseil d'administration, Henri Morel, imprimeur, Edouard Liagre, secrétaire-général de la Société du « Nouvelliste » et de la « Dépêche », les rédacteurs du journal, plusieurs collaborateurs, entre autres MM. le chanoine Lecigne et Maurice Vandaer, plusieurs correspondants, MM. Frixon, d'Armentières, Grognet, de Valenciennes, Hollart, d'Arras.

On remarquait aussi la présence de notabilités, parmi lesquelles :

MM. Charles Delesalle, maire de Lille ; Bimault, Laurenge et Baudon, adjoints ; Pajot, Drubez, Danel, Baré, Gossart, Rémy, Ducastel, Duponchelle, Richebé et Legrand-Herman, conseillers municipaux ;

MM. Scrive, conseiller général ; P. Scalbert-Vandame, Guilbaut, docteur Douvrin, Franchomme, conseillers d'arrondissement.

MM. l'abbé Buns, intendant de l'Université catholique ; Ory et Arthaud, professeurs à la Faculté libre de droit ; Dolez, ancien bâtonnier ; Cointrelle, avocat ; Delmotte, notaire ; les docteurs Coppens, Guermonprez, Dutilleul, Ducamp ; Boivin, commandant le bataillon des Sapeurs-Pompiers ; Palliez, consul de Suède ; Titren, vice-président du Bureau de bienfaisance ; Gavériaux, Beuque, L. Delattre, secrétaire de l'Action Libérale ; Saint-Léger, jardinier en chef de la Ville ; Dupont-Grus, Lefebvre, président de la Société typographique ; Deren, professeur au Conservatoire ; Edmond Delattre, président, et Deffrennes, vice-président de l'Association des Anciens Artilleurs ; Hauwelle, président de la Société des Anciens Chasseurs à pied ; Van Eycke, etc.

Parmi les membres de la presse venus rendre un dernier hommage à la dépouille mortelle de M. Cornille, citons :

MM. Lejeune, Carbonnier, Barré, du *Journal de Roubaix* ; Ferré, rédacteur en chef, Gobert, Cheuleur, Bauchat, Morand, Barré, Oudart, de l'*Echo du Nord* ; Ramband, Desprez, David Degraeve, du *Progrès du Nord* ; Monnier, Guillaume, Gest, du *Réveil du Nord* ; Lante et Fage, du *Nord Illustré* ; Hugodot, de l'*Agence Fournier* ; Pratte, de l'*Agence Havas* ; Boulogne, du *Petit Journal* ; Jeandouxy, de la *Vie Lilloise* ; Nadaud, du *Nord Sportif* ; Franquet, de l'*Essor* ;

Lagrillière - Beauclerc, vice - président ; Sieuve-Evausy, secrétaire-général ; Assolignon, trésorier ; Georges Cleren, de la *Croix du Nord*, secrétaire ; Carlier, rédacteur en chef du *Nord Maritime* ; Dodanthun, syndic de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord ;

Le chanoine Masqueler, rédacteur en chef ; l'abbé Hazard, l'abbé Lefebvre, Paul Cleren, Ryckman, Ch. Liagre, de la *Croix du Nord*.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où M. Langlais a prononcé un discours d'adieu, qu'il a terminé par ces paroles :

En disant, au nom du Conseil d'administration et de la rédaction du *Nouvelliste* et de la *Dépêche*, un dernier adieu à ce bon et loyal collaborateur, en rappelant la constance de sa vie, j'ai le devoir d'ajouter que ce furent les croyances de sa jeunesse et du son âge mûr qui adoucirent le douloureux passage qu'il vient de traverser. Elles resteront la consolation des siens, auxquels je veux adresser de nouveau l'expression de nos communs regrets et surtout de nos communes espérances.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Jeudi a été célébré en l'église Saint-Maurice, à **LILLE**, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de **Mlle Louise Thaon**, fille de M. Augustin Thaon, propriétaire de l'hôtel-restaurant du Phénix, et de Mme Thaon, née Léger, avec **M. Maurice Blic**, principal clerc d'huissier, fils de Mme Ve Blic, rentière à Lille.

Le consentement des deux époux a été reçu par Mgr Lasne, doyen de l'église St-Maurice, qui a prononcé une chaleureuse allocution de circonstance.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Henri Léger, cafetier à Lille, son oncle, et M. Jules Ghesquiers, négociant à Haubourdin, ami de la famille ; pour le marié, M. Léon Blic, clerc d'huissier à Lille, son frère, et M. César Lenoir, propriétaire à Mons-en-Barœul, son beau-frère.

Pendant la cérémonie, M. le docteur Rocquet, ami de la famille, a entonné de sa voix puissante et harmonieuse « l'Hosanna » de Granier ; le « Subtuum », l' « Ave Verum » de Vandenborre, et « Le Crucifix » de Faure, ont été délicatement chantés par MM. G. Thieffry, ténor, et Louis Gille, basse.

Nous profitons de cette circonstance pour offrir aux jeunes époux nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur.

Samedi, à onze heures, à **HORDAIN**, a été célébré le mariage de **M. Jean-Baptiste Lanelaux**, d'**ARLEUX**, avec **Mademoiselle Apolline Pora**. Le consentement des époux a été reçu par M. le Curé d'Hordain, qui a ensuite célébré la messe.

Les témoins du marié étaient MM. Alfred Riquoir et Aimable Dupriez ; ceux de la mariée : MM. Charles Nève et Charles Pora.

Jeudi prochain, 3 novembre, à midi, aura lieu, en l'église Saint-Maurice, à **LILLE**, le mariage de **M. Paul Houcke**, fils de M. et Mme Ernest Houcke, tanneurs, à **HAZEBROUCK**, avec **Mlle Germaine Doom**, belle-fille et fille de M. et Mme Beirnaert-Decanter, pâtissiers, à **LILLE**.

On nous annonce les fiançailles de **M. Edouard Jubé**, fils de Madame Ve Jubé-Hertogh, avec **Mlle Jeanne Culgniez**, de **ROUBAIX**.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Miquet, curé de Maing, est transféré à Jolimetz, en remplacement de M. François, démissionnaire pour raison de santé.

AUX « SCIENCES MORALES ET POLITIQUES »

L'Académie des Sciences Morales et Politiques vient de décerner le prix Odilon Barrot, d'une valeur de 5000 fr. à M. Ludovic Jardel, avocat à la Cour d'appel de Douai, pour son ouvrage sur « Les Lettres missives », sujet mis au concours en 1910.

Toutes nos félicitations au distingué lauréat.

SAINT-HUBERT CLUB DU NORD

Samedi, à Cambrai, a eu lieu la réunion du groupe du Nord du Saint-Hubert-Club de France. Ce groupement a pour but de protéger les chasses de ses adhérents, de réprimer le braconnage et de distribuer des récompenses aux gardes particuliers, gardes-champêtres, douaniers et agents qui dressent des procès-verbaux pour délits de chasse ou détruisent les animaux nuisibles au gibier.

Après un banquet, a été tenue une assemblée générale, qui a procédé à l'élection des membres du conseil d'administration, qui est ainsi composé :

Président : M. Maxime Ducrocq ; Membres, arrondissement de Lille : MM. Vallois, Dupont et Delcroix ; arrondissement d'Avesnes : MM. le comte Hermann de Mérode, Fosset-Sandrart, Emond ; arrondissement de Douai : MM. Plouvier, Bassée et Godin ; arrondissement de Cambrai : MM. Cirier, Mallez et Desmoutier ; arrondissement de Valenciennes : MM. Lemaire, Patte, Thellier de Poncheville ; arrondissement de Boulogne : MM. Sagot, le comte du Tertre, Lengagne ; arrondissement de Montreuil : MM. Blas, Beauvais et Roux-Clément ; arrondissement de Soissons : MM. Fleury-Becker, Brunehaut et Delagarde ; arrondissement de Laon : MM. Sorlin, Leroux et Jacquerye ; arrondissement de Vervins : MM. Fleury, Duflot et Dupont.

Les récompenses suivantes ont été décernées :

Médailles d'argent. — MM. Lekain, garde, pour procès-verbaux de chasse ; Joseph Louet, Vincent Leuville, Henri Danelin, Jules Duquesne, pour arrestations de braconniers ; Jules Bléhaut, Rousseau, Palade, Bocquet, garde à Cagnoncles ; Taisne, garde à Preux-au-Bois ; François Tavergne, donanier ; Claisse, à Féron (P.-de-C.) ; Delaina, garde champêtre à Vitry ; Juvinal Bouriot, garde particulier à Avesnes-lez-Aubert ; Affiard, garde champêtre à Ramillies, pour procès-verbaux de chasse ou destruction d'animaux nuisibles.

Diplômes d'honneur. — MM. Laurenciaux, garde particulier à Bavai, et J.-B. Lemaire, garde au Bois de Faux, pour destruction d'animaux nuisibles.

Une conférence faite par M. Guillaume Vasse, secrétaire-général du Saint-Hubert-Club de France, a terminé la réunion.

Le progrès industriel

On ne lira pas sans intérêt une récente décision de la Fédération Nationale des Ouvriers du Textile.

Dans sa conférence annuelle tenue dernièrement à Lille, cette importante fédération avait à examiner la question de l'emploi de métiers perfectionnés (système Northrop et similaires). Comme chacun sait, ce nouvel outillage permet à chaque ouvrier de conduire facilement plusieurs métiers : par un mécanisme très ingénieux, le métier s'arrête de lui-même à la rupture des fils de chaînes et est alimenté automatiquement de fil de trame. Le travail de l'ouvrier se trouve ainsi réduit au minimum.

Nous donnons ci-dessous l'intéressante résolution votée à l'unanimité par l'assemblée générale des travailleurs présents, à la conférence :

« Le XIe Congrès National Ouvrier de l'industrie Textile,

« Estime que s'opposer à l'introduction des machines perfectionnées, c'est aller à l'encontre du progrès et du but poursuivi par les organisations ouvrières de tous pays jusqu'aujourd'hui ;

« Il considère que tout ce que peuvent faire les ouvriers organisés relativement aux travaux susceptibles d'être accomplis sur plusieurs métiers perfectionnés ou automatiques, qu'il s'agisse de peignage, de filature ou de tissage, c'est de revendiquer une part dans les avantages réalisés par ces machines sous forme de : réduction des heures de travail, augmentation de salaire, matière première supérieure, tractation préalable de contrats collectifs entre les organisations patronales et ouvrières. »

L'adoption du travail à métiers multiples ne découle pas seulement du progrès industriel vis-à-vis duquel il faut nécessairement s'incliner ; elle présente aussi l'avantage de résoudre facilement certaines questions qui se posent aujourd'hui avec une acuité particulière.

Cette adoption remédierait d'abord à la pénurie de main d'œuvre, ressentie plus ou moins fortement dans tous les centres textiles. Elle permettrait en outre d'augmenter sensiblement le gain de l'ouvrier, tout en abaissant notoirement le coût de production.

Le travailleur serait ainsi plus à l'aise et l'industriel mieux placé pour lutter contre une concurrence de jour en jour plus âpre et plus envahissante. Leurs intérêts se confondent absolument.

Sans préjuger le moins du monde des décisions à prendre par les intéressés, cette grave question vaut bien qu'on l'étudie à la lumière des considérants unanimements adoptés par le Congrès National Ouvrier de l'Industrie Textile.

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE
• Roubaix 1911 •

Avant la dernière décade que signalèrent les expositions régionales de Lille (1902) et Tourcoing (1906), notre industrieux département ne s'était affirmé que par des manifestations commerciales partielles. Si intéressantes que fussent ces expositions réduites, elles offraient l'inconvénient majeur de s'adresser à un public spécial, d'écarter les profanes de par leur dénomination même !

L'Exposition internationale du Nord de la France à Roubaix en 1911 a su mettre à profit les enseignements directs données par ses devancières de l'arrondissement commun. La ténacité patiente de ses dirigeants est parvenue à grouper en une admirable synthèse l'ensemble de nos industries, les branches variées du commerce et l'agriculture qui, à son tour est entrée résolument dans la voie des progrès ; les arts, les sports, l'enseignement et l'économie sociale compléteront et dans une large mesure les reconstitutions vécues de l'existence nationale.

De toute évidence, la région du Nord occupera une place prépondérante en nos superbes palais ; mais la France entière avec ses prolongements d'Outre-mer, de nombreux pays amis, viendront peupler de leurs pavillons et édifices multiformes notre splendide parc et ses vastes annexes.

Six mois seulement nous séparent aujourd'hui de l'ouverture officielle. Aussi, les adhésions individuelles du monde industriel, agricultural et commercial, parviennent-elles pressées à l'administration que hante un souci ancinant : La possibilité d'accueillir ces innombrables témoignages pratiques de sympathie !

Sous l'incessant afflux des demandes, les édifices prévus pour abriter certaines catégories, ont dû à plusieurs reprises, subir d'importants remaniements, des agrandissements considérables. Certains palais, celui des « métiers textiles » par exemple, se sont vus presque doublés, et pas un pouce de terrain n'est demeuré disponible !

Témoignage éminemment flatteur, venant souligner éloquemment la réputation mondiale de notre cité, son entregent, cet esprit d'initiative avisée qu'invariablement couronna le succès le plus éclatant !

H. V.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 31 octobre 1910
Présidence de M. MEUSY, vice-président

UNE BATAILLE DANS UN TRAMWAY

Le 24 octobre, vers 3 h., un car X partait de la Grand'Place. Au dernier moment, trois hommes et une femme sautèrent sur la plate-forme arrière et bousculèrent deux voyageuses.

Le receveur, M. Charles Dilies, fit aux quatre individus des observations qui furent très mal reçues. La discussion se prolongea, et, entre la porte Saint-André et le Pont Royal, s'envenima de plus en plus. Soudain, les trois hommes se précipitèrent sur le receveur et le rouèrent de coups.

Le wattman put dégager son camarade.

Les apaches avaient pris la fuite.

Un d'entr'eux, Edouard Blanchard, marchand de quatre-saisons, rue de Wagram, à Lille, qui s'était montré particulièrement brutal, fut arrêté le lendemain et aujourd'hui il comparait sous l'inculpation de coups et blessures.

La Compagnie des tramways se porte partie civile et outre des dommages-intérêts à libeller, demande l'affichage du jugement à 25 exemplaires avec le nom en entier du prévenu.

Blanchard, qui a subi plusieurs condamnations, prétend qu'il était ivre et qu'une femme qui l'accompagnait, ayant été bousculée, il avait pris sa défense.

Le ministère requiert une condamnation sévère et appuie la demande de la partie civile.

Le défenseur, Me Brackers d'Hugo, sollicite l'indulgence.

Le tribunal condamne Blanchard à quatre mois de prison, et accorde à la partie civile ce qu'elle avait demandé.

AFFAIRES DIVERSES

Six mois à Constant Desutter, né à Roubaix, sans domicile, pour vagabondage et vol dans le comptoir chez M. Devernay, marchand boucher à Lille.

— Un an à Emile Naya, sans domicile. C'est cet individu, l'ami de Deslover, un apache bien connu, qui, quoique expulsé de France fut arrêté, il y a quelques jours, à Wattrelos.

— Dix jours à Gustave Hidez, sans domicile. Il a dissipé un billet de 100 fr. laissé par mégarde, dans un carnet, par une cuisinière de Roubaix qui l'avait envoyé faire une course.

COUR D'APPEL de DOUAI

PROCÈS DE PRESSE

Par arrêt du 31 octobre, la Cour de Douai a réformé le jugement du tribunal de Lille qui avait acquitté le gérant du journal l' « Avenir de Roubaix-Tourcoing », poursuivi en diffamation par M. le docteur Vanneuville.

Conformément aux conclusions développées par Me Ludovic Jardel, avocat du docteur Vanneuville, la Cour déclare le gérant de l' « Avenir » coupable d'injures et de diffamations et le condamne en 100 francs de dommages-intérêts. La Cour ordonne en outre l'insertion du dispositif de l'arrêt dans le journal l' « Avenir », à la même place et dans les mêmes caractères que les articles incriminés, et ce dans la quinzaine du jour de l'arrêt.

Les lecteurs de notre grande édition à huit pages seront heureux de trouver plus loin :

Les numéros gagnants de la Loterie des Millions

(TIRAGE DU LUNDI 31 OCTOBRE)

CONGRÈS
de la Jeunesse Catholique
de l'arrondissement de Dunkerque

La Jeunesse Catholique de l'arrondissement de Dunkerque a tenu dimanche son 7e Congrès annuel sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Delamaire.

La journée a débuté par une messe de communion dite à l'église St-Martin par Mgr le Coadjuteur. Plus de cent jeunes gens de Dunkerque, après avoir entendu une allocution de M. le chanoine Rajon, y ont reçu le pain des forts. A la même heure, dans bon nombre de communes des jeunes catholiques se trouvaient ainsi réunis à la Table Sainte pour offrir à Dieu les prémices de cette belle journée.

SÉANCE DE TRAVAIL

A neuf heures, dans la vaste salle des fêtes de l'Institution Notre-Dame des Dunes, se tenait la séance générale de travail, présidée par M. Pierre Hardoin, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre du comité général de l'A. C. J. F. On remarquait sur l'estrade, les représentants des Fédérations de Lille, Roubaix, Hazebrouck ; les autres s'étaient excusés. M. le vicaire-général Lamant avait bien voulu assister à la réunion ; ainsi que M. le chanoine Rajon, aumônier général des œuvres de l'arrondissement. MM. l'abbé Decherf, aumônier, Théophile Steinmyller, président, Henry Geoffroie, secrétaire de la Fédération, et divers autres membres du comité avaient pris place à leur côté.

Pendant ce temps arrivaient sans cesse les groupes des environs, et bientôt 300 jeunes gens participaient aux travaux.

M. Henry Geoffroie parla d'abord de l'organisation d'un groupe d'A. C. J. F. ; il insista sur la nécessité de former une élite ; sur l'obligation statutaire qui est l'élection d'un bureau. Il constata l'existence de 16 « avant-gardes » et la pénétration dans les comités catholiques des plus âgés parmi les membres de l'Association.

M. Hardoin ne put que féliciter l'excellent rapporteur ; il précisa les conditions d'existence d'un bon cercle d'études, et donna la parole à M. Vandenbavière, président du groupe d'Hoymille.

Avec une grande expérience des choses et un rare bonheur d'expression, le rapporteur insista sur la bonne camaraderie et l'esprit de foi que le cercle d'études et les réunions mensuelles faisaient naître chez les jeunes ; tandis que M. Bonpain dans un rapport précis étudiait les œuvres de l'A. C. J. F. dans l'arrondissement ; l'aide que donne l'association à la paroisse ; et énumérait avec bonheur les nombreuses œuvres sociales dues à l'A. C. J. F. : mutualités, coopératives, diffusion de bonne presse, etc.

Enfin M. Dekeirel traita la partie administrative de l'Association : les relations des divers groupes et comités entre eux ; il insista surtout sur les questions de l'affiliation, la Revue, et de la cotisation.

Des échanges de vues faisaient suite à chaque rapport ; c'était l'occasion de préciser les pensées, et de faire naître l'action.

MESSE DU CONGRÈS

Après cette séance si féconde en enseignements les congressistes se rendirent en corps, précédés de leurs drapeaux, à l'église Saint-Jean-Baptiste, pour la messe du Congrès.

Monseigneur l'Archevêque présidait la cérémonie. M. le chanoine Rajon, dans une magnifique allocution, montra aux jeunes gens par quelles armes ils peuvent vaincre deux ennemis qui les guettent : l'esprit d'indépendance et le plaisir. Le chant du « Credo » retentit ensuite vibrant de foi et d'ardeur.

LE BANQUET

A midi 1/2 Monseigneur présida le banquet qui fut très bien servi au réfectoire de l'Institution Notre-Dame des Dunes.

Des toasts y furent prononcés par M. l'abbé Decherf, aumônier d'arrondissement, par M. Steinmyller, président ; par M. Hardoin qui porta la santé du Saint-Père ; par M. René Dekeirel et par M. l'abbé Tiberghien, aumônier du comité central de Lille.

Mgr le Coadjuteur voulut bien à son tour porter la santé des jeunes gens et le fit dans des termes qui lui gagnèrent tous les cœurs. Un vivat chaleureux fut chanté en son honneur.

SÉANCE GÉNÉRALE

Au sortir du banquet, il y eut deux petites réunions où les présidents des groupes d'un côté, et les membres de l'Union militaires de l'autre, prirent contact entre eux et votèrent quelques mesures spéciales à leurs organisations.

Puis eut lieu la réunion générale ; aux jeunes gens sortis du banquet vinrent s'adjoindre les groupes nouveaux amenés par les trains de l'après-midi, et bientôt la grande salle du collège des Dunes fut trop étroite pour contenir la foule des 700 congressistes de l'arrondissement.

Mgr Delamaire présidait cette magnifique réunion que M. Steinmyller ouvrit par une courte allocution.

M. l'abbé Decherf donna ensuite un substantiel résumé des travaux de la *séance du matin*.

Puis M. Hardoin fit un discours vibrant de foi qui excita le plus vif enthousiasme — montrant que la Jeunesse Catholique, docile à la voix du Pape, avait pour seul but de « tout restaurer dans le Christ ». Il exposa les moyens qui doivent être mis en œuvre pour ce sublime idéal, et comment l'action modeste, mais sérieuse, incessante des groupes d'A. C. J. F. doit viser à rétablir sur les bases de la foi chrétienne, la famille, la profession et la cité. Après avoir développé successivement les idées fécondes de la devise : Piété, étude, action — action sociale, il ajouta que « Dieu ne nous demande pas de triompher demain, mais de travailler et de nous sacrifier aujourd'hui ». Il finit par un appel chaleureux à l'union et à la plus vivante activité.

Mgr Delamaire, remerciant d'abord et félicitant le très nombreux auditoire de jeunes gens, puis leurs aumôniers dévoués, M. l'abbé Decherf et M. le chanoine Rajon, eut un mot de remerciement et d'admiration pour M. Hardoin, dont l'exemple témoigne de la foi ardente des jeunes gens des paroisses parisiennes ; il lui dit avec quelle joie il avait écouté sa remarquable conférence, et termina, dans un superbe mouvement oratoire, en lançant la jeunesse catholique, riche de l'amour de Dieu et de la prédilection de l'Eglise, et confiante dans le succès prochain, à la conquête des âmes qui s'égarent et qu'il faut ramener au Christ.

SALUT DE CLOTURE

A l'issue de la séance générale, les 71 congressistes, précédés de l'excellente fanfare l'Espérance de Rosendael, et suivant leurs trente drapeaux, se rendirent en un splendide défilé à l'église Saint-Eloi pour le salut de clôture.

La cérémonie fut grandiose. Les 30 drapeaux groupés dans le chœur formaient au milieu de l'éclat des lumières, un rideau chatoyant de soie et d'or, encadrant Monseigneur entouré d'un nombreux clergé.

Les chants habilement dirigés par la maîtrise furent exécutés avec ensemble et recueillement par les jeunes gens, heureux de proclamer leur foi et de remercier Dieu du succès de la journée : un frisson d'enthousiasme parcourut l'assistance au moment de la bénédiction, quand les clairons sonnèrent aux champs.

Après le chant de « Debout ! la Jeunesse de France », les congressistes se dispersèrent, emportant dans tous les coins de Flandre, un souvenir inoubliable de ce Congrès si beau par le nombre, l'ordre et l'enthousiasme.

LILLE

PETITS METIERS LILLOIS

I

La Marchande de Noix

« Cassez, brisez, croquez les noix ! Voilà de belles noix ! »

Quelques jours encore, et ce cri s'éteindra dans les rues de Lille pour les trois quarts d'un an. La marchande de noix aura plié bagage.

Au mois d'août, à peine la grosseur du brou annonce-t-elle la maturité, à peine la chair blanche de la noix est-elle affermie, que les paysans, n'attendant point les corneilles, commencent à abattre les fruits, à l'intention des gourmets de la grande ville. Ils échelonnent ainsi leurs envois pendant les trois mois, à peu près, que la noix conserve sa fraîcheur et sa délicatesse.

Plus tard, les noix sèches seront destinées aux huileries, le brou aux drogueries, les feuilles aux pharmacies. Rien ne se perd de la noix. Les écales même ne sont-elles pas recherchées des écoliers avisés qui veulent, à l'abri de la surveillance des maîtres, les monter en grenouilles ? Un bout de fil, un morceau d'allumette et voilà la grenouille sur pattes !

Toutes proportions gardées, il ne faut pas plus de fonds à la marchande de noix pour installer son commerce.

L'emplacement qui lui est nécessaire, elle le prend d'autorité au beau milieu de la rue Nationale, en pleine Grand'Place, à l'un des carrefours les plus fréquentés de la ville, et elle l'occupe, sur un mauvais siège, inutile à la maison. Un pylône de tramway, une colonne de réverbère, une muraille lui servent de dossier.

A huit heures du matin, elle arrive tout droit des halles avec la provision qu'elle s'est procurée au meilleur prix, soixante, cinquante, quarante centimes le kilog, suivant les cours.

Des sacs bourrés de noix vertes elle se fait des barrières, à droite et à gauche, contre les passants. Devant elle, une petite table de bois qui tut blanc devient son comptoir et son magasin ; elle recueille les sous dans le tiroir et, dans deux ou trois vieilles boîtes, garnies d'un nouveau vieux journal, elle dispose les noix vivement épluchées. Il ne faut pas que la clientèle attende.

Avec son couteau-serpette, elle taille, elle enlève, elle râcle le brou, dont le jus lui noircit les doigts jusqu'au poignet. Si elle prend la précaution de se munir de chiffons de toile, ou de gants, ce n'est pas pour se conserver la blancheur de la main — la marchande de noix ne va pas en soirée — mais pour éviter les cals et les écorchures. Au reste, quelques bonnes frictions au « savon noir », au sel de soude ou à l'eau de Javel, ont raison des moindres taches de la peau.

Jusqu'à la tombée du jour, par tous les temps, elle est à son poste, la vendeuse, jetant ses appels à la foule qui passe. Au besoin, pour augmenter les affaires, ses enfants qui tont autour d'elle l'école plus ou moins buissonnière exercent aux mêmes cris leurs petites voix de fausset.

A la marchande de noix plus d'un pourrait prendre, en achetant, une leçon de philosophie. Elle ne récrimine point contre les difficultés de la situation présente ; elle esquisse bien une moue dédaigneuse quand on ne lui demande que pour deux sous de ses noix, — elle aime mieux vendre par quart — ; mais elle avoue volon-